

CHARTE ET DÉONTOLOGIE DES GRANDES OREILLES (écoutants)

PREAMBULE

L'Espace des possibles a instauré les « Grandes Oreilles ».

Celles-ci ont pour vocation d'écouter les vacanciers sur le site lorsqu'ils en expriment le désir ou le besoin.

L'Espace s'adresse à des personnes autonomes, des gens "debout", mais chacun peut, à un moment donné, avoir besoin d'un soutien ou d'un temps d'échange, en privé.

L'Espace peut aider dans un chemin d'épanouissement. Il ne s'agit pas d'une aide thérapeutique. En effet, il n'est pas possible d'intervenir sur les nœuds du passé, comme lors d'une psychothérapie (qui implique contrat, durée, paiement etc.)

Les interventions s'adressent donc à qui souhaite, tout simplement, un temps d'écoute pour déposer un problème ou un ressenti afin de vivre son séjour au mieux.

La déontologie impose de respecter des règles de discréction, de désintéressement, de confidentialité...

ESPRIT ET RÔLE

La GO propose bénévolement sa disponibilité, à tous les Espaciens, y compris aux proposants.

Pour remplir cette mission, il est préférable d'avoir une formation à l'écoute ou à la relation d'aide.

Le rôle de « Grande Oreille » (GO) est délicat et nécessite des qualités humaines de pondération, disponibilité, modestie... Il requiert non seulement, une excellente qualité d'écoute, mais aussi de bienveillance, d'attention et de non jugement. La GO se montre, en toutes occasions, humaine, chaleureuse et "contenante".

DEMARCHE ET DEROULE DE L'ENTRETIEN

Les Grandes Oreilles se montrent accueillantes pour tous. Elles observent également les endroits où les personnes se regroupent. Elles vont éventuellement à la rencontre de celles qui paraissent isolées et pourraient souhaiter être mieux intégrées. Il est aussi envisageable de proposer de participer à divers moments de convivialité.

Au début de l'entretien, il est conseillé de convenir d'un temps limité d'environ une vingtaine de minutes.

La Grande Oreille aidera l'Espacien à clarifier sa demande, et pourra lui poser ce type de question : « Que puis-je faire pour toi et comment peux-tu t'aider ? ».

Souvent, la GO sera amenée à prodiguer des informations sur les activités du centre.

Le cas échéant, lors d'un problème plus "personnel", la Grande Oreille peut s'enquérir de la situation de la personne : A-t-elle a des amis sur place ? Est-elle en mesure de travailler ? Est-elle en lien et soutenue par sa famille ? Dort-elle ? Mange-t-elle ? Suit-elle éventuellement un traitement ? Le prend-elle toujours ? Quelles sont les personnes de son entourage (famille, médecin, psy...) qui peuvent, si nécessaire, être appelées ? Peut-on joindre ces personnes rapidement ?

La GO, n'ira, en aucune manière, à l'encontre de la prescription du médecin de l'écouté. Si nécessaire elle lui conseillera de s'adresser à un médecin local (liste à l'accueil).

La Grande Oreille peut, en cas de besoin, avoir recours aux personnes du CA présentes.

DIFFICULTE AVEC UN ATELIER

Dans le cas où un « écoute » semble avoir été gêné par un atelier, l'écoutant en parle avec le coordinateur des GO.

En cas de problème relationnel sur place, la Grande Oreille accueille la personne demandeuse en l'écoutant avec bienveillance. Si elle n'est pas disponible immédiatement, elle lui propose un rendez-vous ultérieur ou l'oriente vers une autre Grande Oreille.

Plusieurs possibilités s'offrent à la Grande Oreille :

- Rassurer et éventuellement conseiller le participant
- En discuter en tête à tête avec le proposant (si le participant a donné son accord)

- En discuter ensemble avec le proposant
- En référer à Yves ou à un membre du CA présent, si la situation justifie leur intervention.

REUNIONS & COMMUNICATION

Le coordinateur des Grandes Oreilles constitue son équipe selon certains critères : maturité, capacité de discernement et de distanciation, compétence d'écoute, simplicité, compassion...

Le coordinateur veille à ce que la liste de l'équipe et les numéros de portables soient affichés sur les panneaux afin d'être à la disposition de chacun. Il s'assure également que chacune de celles-ci aient lu ou ai eu lecture de cette présente charte.

Il est prévu minimum une réunion de régulation hebdomadaire avec l'équipe des GO. La Grande Oreille s'engage à participer à ces réunions de régulation et de proposants afin de s'inscrire dans la vie de l'Espace.

Les Grandes Oreilles doivent porter le badge spécifique représentant une oreille, si ce n'est en permanence, au moins au moment des repas, à l'apéro et au bar de nuit. Ce badge permet de signaler la disponibilité de l'écoutant.

URGENCE Au cas où une personne exprimerait l'intention d'attenter à son intégrité ou à celle d'autrui, cela nécessite d'avertir les responsables de l'Espace. En effet, ceci justifierait un appel au SAMU et un entretien avec un médecin urgentiste.